



# ACCUEIL EN DELEGATION AU CNRS 2018-2019

❖ Le CNRS accueille en délégation des enseignants-chercheurs (professeurs d'université et maîtres de conférences) pour activité de recherche.

## Durée de l'accueil :

- 6 mois à temps complet
- un an à temps complet ou mi-temps.

La candidature est totalement dématérialisée dans le nouveau module **Sirah**, accessible à partir du portail **GALAXIE**.

(Tout dossier transmis directement au CNRS par l'enseignant-chercheur ne sera pas traité et lui sera retourné.)

**La saisie des dossiers de candidature par les enseignants-chercheurs sera possible entre le 19 septembre 2017 et le 17 octobre 2017 à 16 heures (heure de Paris)**

Les dossiers proposés en vue d'un accueil en délégation seront transmis au CNRS **par les établissements, exclusivement via le portail GALAXIE, au plus tard le 15 décembre 2017.**